

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le vingt neuf septembre deux mille vingt six, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Monsieur Nathanaël DE FOMBELLE, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (14) : Pascal LAGOGUEE, Magali HERISSE, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Cécile VRIGNAUD, Frédéric BARANGER, Isabelle BODIN, Gérald FAUCHEREAU, Aurélie GREGOIRE, Nathalie MOREAU, Joëlle NAUD, Dominique PAQUEREAU, Alex RASSINOX, Véronique VILLEMONTAIX

Absents (1) : Bruno BODIN

Date de convocation : 23-09-2026

Secrétaire de séance : Pascal LAGOGUEE

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs année 2026 n°1 : création d'1 poste d'attaché à temps complet et suppression d'1 poste à temps non complet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

vu l'avis favorable du Comité Social Territorial.

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 24/05/2022.

Dans le cadre du fonctionnement de la Régie Bocapole, le tableau des effectifs est modifié de la manière suivante :

-Création de poste : 1 poste d'attaché à temps complet (TC)

-Suppression de poste : 1 poste d'attaché à Temps non complet (Tnc)

Poste	N° du poste CIRIL	Filière / Grade	Poste à supprimer	Poste à créer	Date d'effet
			Temps de travail	Temps de travail	
Directeur de la Régie Bocapole	25 042	Administrative Grade : attaché	Tnc 28 h		10/10/2026
		Administrative Grade : attaché		TC 35 h	10/10/2026

Le conseil d'administration de la Régie Bocapole, est invité à :

- **créer 1 poste d'attaché à temps complet et supprimer le poste tel que présenté ;**
- **prendre en compte ces modifications au tableau des effectifs à compter de leur date effet ;**
- **imputer les dépenses sur le budget concerné ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Bocapole,
Nathanaël DE FOMBELLE,

Transmis en préfecture le **30 SEP. 2026**

Notifié ou publié le **30 SEP. 2026**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

